



Niveau : 

« Plan Climat » est le surnom du plan officiel intitulé « PCAET »,
à votre avis que signifient ces initiales ?

1 Plan Climat Air Energie Territorial

3 Plan de la Collectivité sur l'Air, l'Energie
et la Terre

2 Plan Continu d'Adaptation aux
Evolutions de la Terre

4 Plan du Climat, des Abeilles,
des Energies, de la Terre



Niveau : 

Le Plan Climat, où est-ce que cela se passe ?

Selon vous, sur quel périmètre s'applique le Plan Climat de Grand Lac :

1 Seulement pour les communes
souhaitant adhérer à ce plan.

3 Au niveau de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes.

2 Sur tout le territoire de Grand Lac.

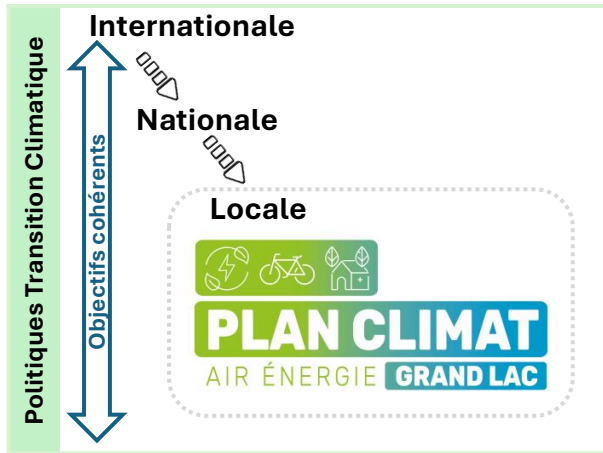
4 Au niveau de la France, car l'impact est
plus important qu'au niveau local.



Réponse : 1

PCAET = Plan Climat Air Energie Territorial

Le Plan Climat s'inscrit dans une déclinaison de **politiques de transition climatique et écologique** :



Le **Plan Climat** est un outil de planification, stratégique et opérationnel, abordant **l'ensemble de la problématique air-énergie-climat** à l'échelle des territoires.

Réponse : 2

Sur tout le territoire de Grand Lac

Le **Plan Climat** est un outil de planification, stratégique et opérationnel, à l'échelle des territoires.



PLAN CLIMAT
AIR ÉNERGIE GRAND LAC



Il s'applique aux **28 communes** faisant partie de la communauté d'agglomération de Grand Lac.





Niveau :

Qui sont les cibles du Plan Climat ?

Plusieurs réponses possibles

1 Tous(tes) les habitant(e)s du territoire.

3 Les communes de Grand Lac.

2 Les élu(e)s et agent(e)s de Grand Lac.

4 Les entreprises et associations du territoire.



Niveau :

Outil de planification territoriale, à quoi sert ce Plan Climat ?

Plusieurs réponses possibles

1 À s'adapter du mieux possible au réchauffement climatique.

3 À décliner les objectifs climatiques nationaux et supranationaux à l'échelle de Grand Lac.

2 À définir des seuils de qualité de l'eau potable.

4 À définir des actions à mettre en œuvre sur le territoire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Réponses : 1 2 3 4

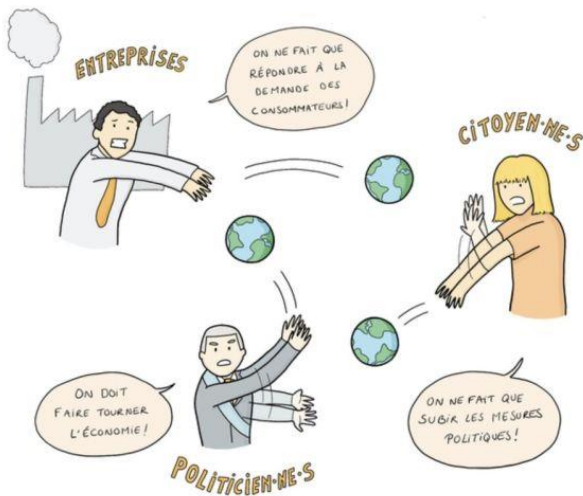
Toutes les réponses !

La transition écologique concerne
l'ensemble des acteurs du territoire !



Le PCAET permet de **ne pas tomber dans le triangle de l'inaction.**

On est particulièrement doué.e-s pour se renvoyer la balle.



Source : Bonpote

Le **Plan Climat** est porté par l'agglomération de **Grand Lac** : son programme d'actions **concerne toutes les parties-prenantes du territoire.**



Il se doit donc d'être **coconstruit.**

Réponses : 1 3 4

3 Réponses

Le Plan Climat vise à :



Réduire la consommation énergétique du territoire, et les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées.

C'est l'atténuation.



S'adapter aux impacts actuels et à venir du changement climatique afin de réduire la vulnérabilité de notre territoire

C'est l'adaptation.



Les objectifs du PCAET se doivent d'être **cohérents avec ceux fixés aux niveaux nationaux et supranationaux.**



La qualité de l'eau potable, enjeu crucial, ne figure pas dans le périmètre du PCAET.



Niveau :

Quand faut-il agir pour limiter le réchauffement climatique et s'adapter à ses impacts ?

Plusieurs réponses possibles

1 Grand Lac s'est déjà engagé à agir depuis 2020 (1er PCAET).

2 On commence maintenant avec ce 1^{er} PCAET, c'est parti !

3 L'action pour le climat doit se faire sur le long-terme avec des objectifs ambitieux pour l'avenir.

4 On a le temps pour agir, pas de panique, attendons la fin des conflits dans le monde et la fin de la crise économique.



Niveau :

**Le changement climatique est déjà là.
Entre les années 1959 et aujourd'hui,
comment a évolué la température annuelle moyenne sur Grand Lac ?**

1 La température a baissé de 1,75°C.

2 La température est restée stable.

3 La température a augmenté de 1,75°C.

4 La température a augmenté de 2,75°C.

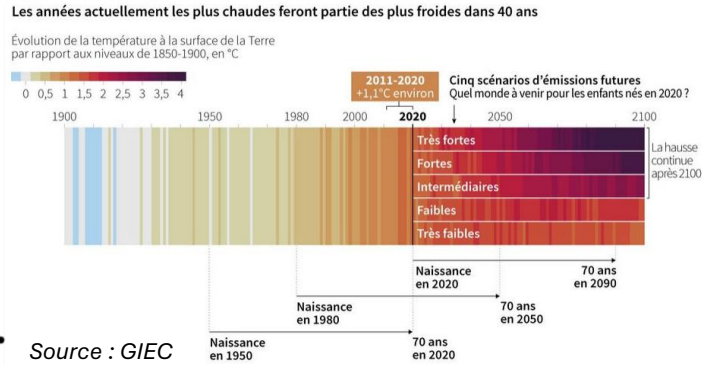


Réponses : 1 3

L'action a déjà démarré et doit se poursuivre sur le long-terme.

Depuis 2020, Grand Lac s'est engagée pour agir contre le réchauffement climatique, avec le **lancement de son premier PCAET**.

Les objectifs du PCAET sont fixés à horizons temporels 2030, 2050 voire 2100 puisque **l'action climatique doit s'inscrire dans le temps long**.



Les impacts actuels et futurs sont déterminés par **nos choix et ceux des générations précédentes**.

Réponses : 4

La température a augmenté de 2,75°C.

Le changement climatique se ressent déjà :



+2,75°C : températures moyennes annuelles entre 1959 et 2024



x3 : nombre de journées caniculaires entre les périodes 1959-2015 et 2015-2024



80 jours de gel annuels en moyenne avant 1990 contre **50** sur la période 2015-2024



+2°C : température annuelle superficielle du Lac du Bourget entre 1984 et 2024



Station météo de Voglans



En tant que territoire alpin, Grand Lac se réchauffe plus vite que le reste de la France et **deux fois plus vite que la moyenne mondiale**.

Source : AGATE



Niveau : 

Ça chauffe !

Quel est le principal Gaz à Effet de Serre (GES)
produit par les activités humaines ?

1 La vapeur d'eau (H_2O)

3 Le méthane (CH_4)

2 Le dioxyde de carbone (CO_2)

4 Le protoxyde d'azote (N_2O)



Niveau : 

Sur le territoire de Grand Lac,
quel secteur d'activité émet plus de la moitié
des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) totales ?

1 Le résidentiel (se loger)



3 L'agriculture (se nourrir)



2 Le transport routier (se déplacer)



4 L'industrie (produire)



Réponse : 2

Le dioxyde de carbone (CO₂)



La Terre possède un **effet de serre naturel** permettant de maintenir une température moyenne de 15°C.
Les **gaz à effet de serre (GES)** provenant des activités humaines entraînent un **effet de serre additionnel, ce qui réchauffe le climat.**



Le **dioxyde de carbone (CO₂)** est le **principal gaz à effet de serre (GES)** issus des activités humaines.



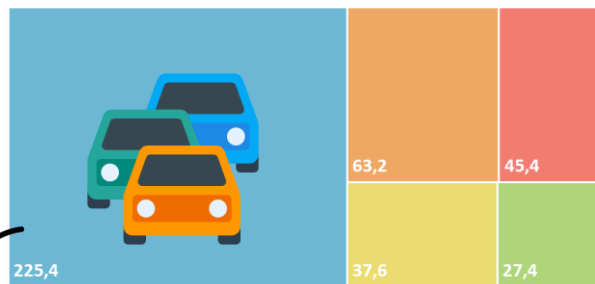
Les **émissions de CO₂** viennent principalement de la **combustion des énergies fossiles** (pétrole, charbon et gaz) et de la **déforestation**.

Réponses : 2

Le secteur du transport routier représente 56% des émissions de GES du territoire.

Emissions de GES - Grand Lac (2023) - kteqCO₂

■ Agriculture ■ Transport ■ Déchets ■ Industrie ■ Résidentiel ■ Tertiaire



Source : Terristory



60% de émissions de GES liées au transport correspondent au transport de personnes et **40%** au transport de marchandises.



99% de ces émissions sont générées par la **combustion de produits pétroliers.**





Niveau :

**Ces dernières années,
quel évènement a généré la plus grande baisse d'émissions
de Gaz à Effet de Serre (GES) sur le territoire ?**

1 La ratification des accords de Paris
sur le climat (2015)

3 Le lancement du premier Plan Climat
du territoire de Grand Lac (2020)

2 L'épidémie de COVID-19 (2020-2021)

4 Les dernières élections municipales et
communautaires (2026)



Niveau :

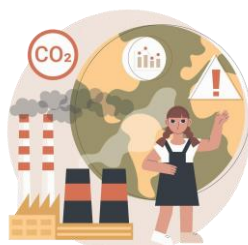
**Comment définiriez-vous
la séquestration naturelle du carbone ?**

1 Le déploiement de technologies
permettant de capter et de séquestrer
du carbone dans un réservoir géologique.

3 Le captage et l'absorption du CO₂ par des
milieux naturels (forêts, sols, océans...)
appelés « puits de carbone ».

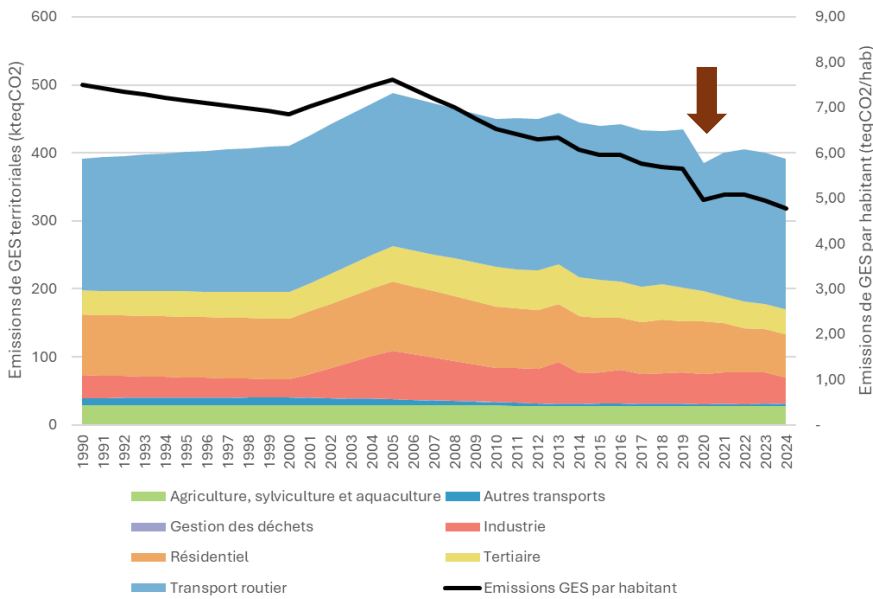
2 Une pratique illégale consistant à enfermer
des arbres dans des hangars
pour récupérer leur CO₂ et le stocker.

4 L'utilisation de CO₂ naturel par l'industrie
pour fabriquer des boissons gazeuses.



L'épidémie de COVID-19

Emissions de gaz à effet de serre historiques (Grand Lac)



En 2020, les émissions de GES sur le territoire de Grand Lac ont **baissé de 11,2% par rapport à leur niveau de 2019.**

L'épidémie de COVID-19, en **freinant l'activité économique**, a mécaniquement réduit la consommation énergétique et donc les émissions de GES.

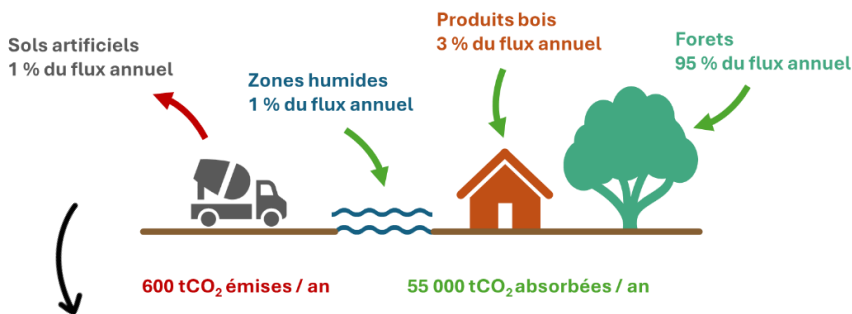
Source : Terristory

Le captage et l'absorption du CO2 par les milieux naturels.

Certains milieux naturels appelés « **puits de carbone** » captent et absorbent le CO2 de l'atmosphère. Le **stock de carbone du territoire de Grand Lac augmente de 1,2% par an** (forêts, zones humides...).



Malgré un flux annuel positif, **les puits de carbone de Grand Lac sont affectés par le réchauffement climatique**, ils se détériorent, affaiblissant ainsi leur propre capacité de stockage.



Le scolyte, cet insecte ravageur, dont les populations se développent sur le territoire, contribue également à la mortalité accrue des forêts.



Niveau :

**Lorsque l'on évoque la « Pollution de l'air »,
de quoi parle-t-on exactement ?**

1 De l'augmentation des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, liées aux activités humaines.

3 De la pollution des sols liée à l'épandage d'engrais et de pesticides en agriculture.

2 Des polluants émis exclusivement par le transport routier.

4 De l'ensemble de polluants dans l'air liés aux activités humaines, ainsi qu'aux conséquences néfastes pour la santé et les écosystèmes.



Niveau :

**Quels sont les 2 secteurs qui contribuent
le plus aux émissions de polluants atmosphériques (en tonnes)
sur le territoire de Grand Lac?**

1 L'agriculture et le transport routier.

3 L'industrie et le secteur résidentiel.

2 Le trafic aérien et le transport routier.

4 Le secteur résidentiel et le transport routier.

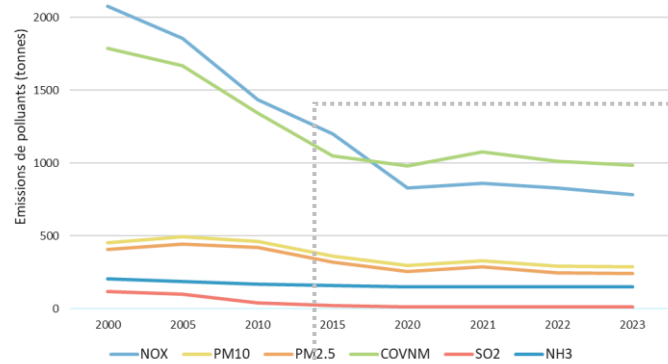


Réponse : 4

De l'ensemble de polluants dans l'air liés aux activités humaines, ainsi qu'aux conséquences néfastes pour la santé et les écosystèmes.

Les trois polluants les plus surveillés sont les oxydes d'azote NOx et les PM (PM2,5 et PM10) :

Emissions de polluants atmosphériques (Grand Lac)



Source : Terristory

Sur **Grand Lac**, on note une **diminution de polluants atmosphériques depuis le début du 1^{er} du plan climat (2015)**.

⚠ Cette amélioration stagne ou ralentit depuis 2019. On note l'aggravation de la situation pour certains polluants comme l'ozone (O₃).

Réponses : 4

Le secteur résidentiel et le transport routier.

Les trois polluants surveillés sur Grand Lac (oxydes d'azote NOx et les PM (PM2,5 et PM10)) sont principalement émis par :



Le transport routier (notamment les moteurs diesel) ;



Le secteur résidentiel (notamment les chauffages au bois individuels vétustes).



Depuis 2015 (1er Plan Climat), la **diminution des principaux polluants** s'explique par une **réglementation plus stricte et des équipements** (véhicules, dispositifs de chauffage) **plus efficaces**.



D'autres polluants comme **l'ammoniac (NH3)** principalement liés au secteur agricole, ou les **Composés Organiques Volatils** représentent également des polluants atmosphériques importants sur le territoire.



Niveau :

 Lequel de ces gaz ne constitue **pas** un polluant atmosphérique ?

1 Les oxydes d'azote (NOx)

3 Le dioxyde de carbone (CO2)

2 Les particules fines (PM)

4 L'ozone de basse altitude (O3)



Niveau :

Quels sont les impacts de la pollution de l'air ?

1 La pollution de l'air est bénéfique car elle stimule la pousse des végétaux.

3 On ne sait pas dire si les conséquences de la pollution de l'air sont positives ou négatives.

2 Elle affecte négativement la santé humaine (nombreuses conséquences sanitaires) et les écosystèmes (la faune et la flore).

4 Elle impacte négativement la santé humaine mais positivement les écosystèmes.



Réponse : 3

Le dioxyde de carbone (CO₂) !

Le CO₂ ne constitue pas un polluant atmosphérique mais un gaz à effet de serre (GES).



Les GES impactent durablement le climat au niveau mondial.



Les polluants atmosphériques ont un impact plus local sur la qualité de l'air et affectent directement la santé et les écosystèmes



Outre leurs différences, les GES et polluants atmosphériques comme **origine les activités humaines** (leur point commun !).



L'ozone (O₃) constitue l'un des rares cas de gaz à la fois à effet de serre (GES) et polluant atmosphérique.

Réponses : 2

La pollution de l'air impacte négativement la santé humaine et les écosystèmes.



L'exposition à la pollution de l'air **augmente les risques de contracter ou d'aggraver un grand nombre de pathologies** qui réduisent la qualité de vie et peuvent mener à des décès prématurés : allergies, troubles cardiaques, cancers, maladies respiratoires...



Les impacts de la pollution sur les écosystèmes sont également nombreux : pluies acides, ralentissement de la croissance des végétaux, réduction des rendements des cultures, perturbation de la faune...


 Niveau : 

**Quelle action peut être bénéfique pour le climat
mais possiblement contre-productive pour la qualité de l'air ?**

1 Passer d'un véhicule thermique
à un véhicule électrique.

3 La réduction de l'utilisation
d'engrais agricoles.

2 Le chauffage des bâtiments au bois
avec des appareils vétustes ou des
foyers ouverts.

4 La production d'électricité à base de
sources renouvelables
(solaire, éolien...).


 Niveau : 

**Le territoire de Grand Lac est fortement dépendant des énergies fossiles,
quel pourcentage des consommations représentent-elles aujourd'hui ?**

1 La quasi-totalité (99%)

3 Plus de la moitié (53%)

2 Plus des deux-tiers (68%)

4 Un quart (25%)



Le chauffage au bois avec des appareils vétustes ou des foyers ouverts, impacte négativement la qualité de l'air locale mais permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le bois-énergie (bois de chauffage) constitue la **première énergie renouvelable** produite sur le territoire de Grand Lac :



Avec un **impact positif sur les émissions de GES** par rapport à un chauffage au gaz ou au fuel !



Le chauffage au bois constitue cependant la **première source de pollution aux particules fines (PM)**.

Heureusement, il existe des solutions pour réduire la pollution liée au chauffage au bois !



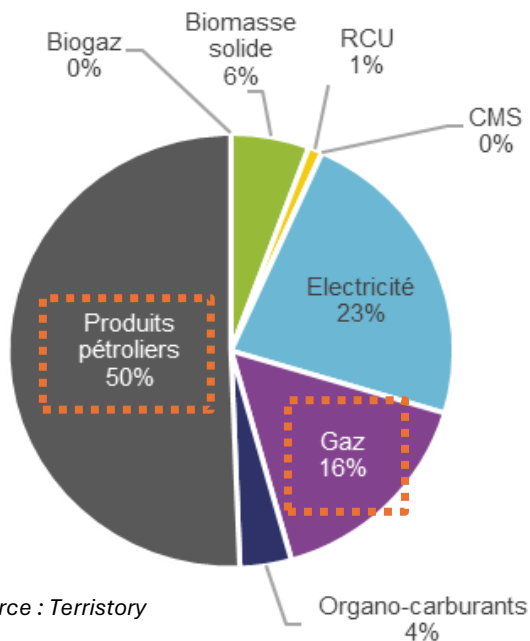
S'équiper d'un **appareil au bois performant** permet de diviser par 5 les émissions de particules.



Des **bonnes pratiques** (entretien, utilisation de bois sec, etc.) réduisent également fortement les émissions de PM.

68% de l'énergie consommée sur le territoire provient de sources fossiles !

Répartition des sources d'énergie dans la consommation totale (2023)



Source : Terristory

Plus précisément :

- 50% de produits pétroliers
- 16% de gaz
- 2% supplémentaires liés à la part du gaz dans l'électricité et les réseaux de chaleur.



Grand Lac est **fortement dépendant des énergies fossiles**.



92% de l'énergie consommée par le secteur routier provient de sources fossiles.



Niveau :

On entend souvent le terme « EnR »,
qu'est-ce que signifie ce sigle ?

1 **Energies non Recommandées** : il s'agit de sources d'énergie dont l'usage est réglementé en France.

2 **Energies Régénératives** : processus d'harmonisation de l'énergie vitale dans nos lieux de vie pour favoriser la santé, le bien-être et la prospérité.

3 **Energies Renouvelables** : énergies dérivées de processus naturels en perpétuel renouvellement.

4 **Energies non Renouvelables** : issues de combustibles fossiles (pétrole, charbon, gaz, uranium).



Niveau :

Sur Grand Lac,

quelles sont les 2 principales filières de production d'énergie renouvelable ?

1 Photovoltaïque et hydro-électricité

3 Eolien et photovoltaïque

2 Bois-énergie (de chauffage) et hydro-électricité

4 Bois-énergie (de chauffage) et photovoltaïque



Énergies Renouvelables :

Énergies dérivées de processus naturels en perpétuel renouvellement.

Les sources d'énergies renouvelables sont :

- **le soleil** (photovoltaïque ou thermique) ;
- **le vent** (éolienne) ;
- **l'eau des rivières et des océans** (hydraulique, marémotrice, etc.) ;
- **la biomasse, solide** (bois et déchets d'origine biologique), **liquide** (biocarburants) ou **gazeuse** (biogaz) ;
- **la chaleur de la terre** (géothermie).



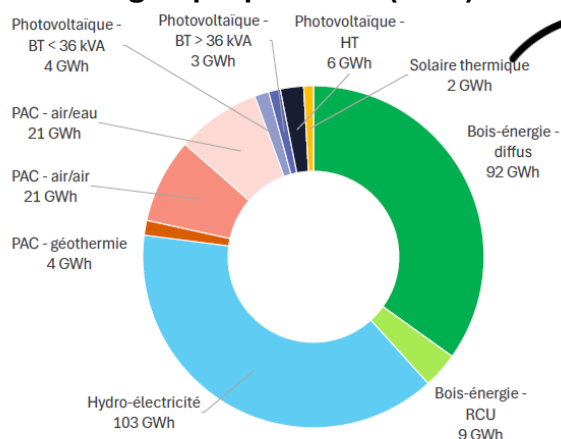
Bois-énergie (de chauffage) et hydro-électricité

Depuis 2015 (début du 1^{er} Plan Climat), la production totale d'EnR a augmenté de 24% sur le territoire :

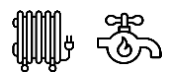


L'électricité renouvelable est principalement produite par la filière hydroélectrique (à 90%), le reste étant assuré par le solaire photovoltaïque.

Titre : Répartition de la production énergétique par filière (2023)



Source : Terristory



Les **usages thermiques renouvelables** (chauffage et eau chaude sanitaire) sont principalement comblés par le bois énergie (70%) et les pompes à chaleur.



Niveau :

Parmi ces leviers, lesquels permettent de réduire directement nos consommations d'énergies fossiles ?

Plusieurs réponses possibles

1 La sobriété énergétique : prioriser les besoins énergétiques essentiels.

3 Planter des arbres sur le territoire.

2 Déployer les énergies renouvelables locales.

4 L'efficacité énergétique : réduire la quantité d'énergie nécessaire pour un besoin donné.



Niveau :

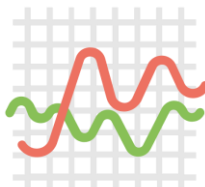
Concernant la consommation énergétique, qu'appelle-t-on « un effet rebond » ?

1 C'est lorsque la consommation énergétique d'un bâtiment est instable dans le temps.

3 C'est lorsque des gains énergétiques mènent à une augmentation de la consommation (ou une baisse plus faible que prévue).

2 C'est la consommation énergétique induite par le déplacement d'un kangourou.

4 C'est la mesure de la consommation énergétique des véhicules lorsque leur moteur s'arrête et redémarre.



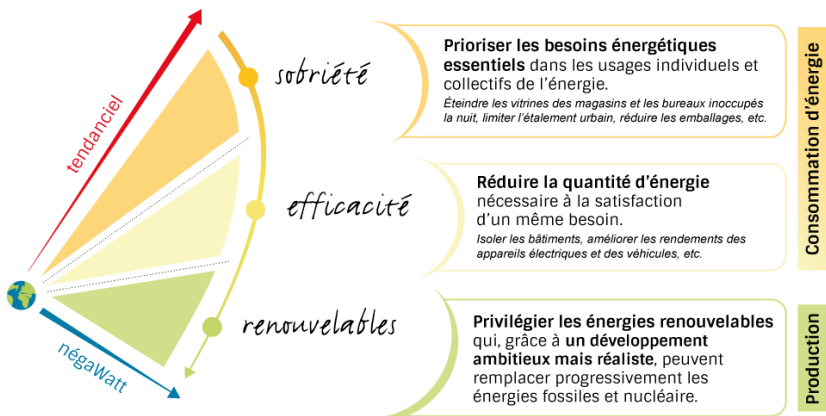
Réponses : 1 2 4

Planter des arbres sur le territoire ne permet pas (directement) de réduire notre consommation d'énergie fossile

La plantation d'arbres présente néanmoins de nombreux bienfaits (augmentation de la séquestration carbone, maintien de la biodiversité, amélioration de la qualité de l'air...).



Réduire la consommation d'énergie fossile passe par trois leviers principaux :



Source : Negawatt

Agir en priorité sur la sobriété permet de réduire les besoins énergétiques à la source et de prioriser les besoins essentiels.

Réponses : 3

« Plus il y a de nouvelles technologies rendant efficace la consommation d'une ressource, plus la demande pour cette ressource augmente. »

Ce phénomène s'observe dans de nombreux secteurs et même au niveau de la consommation énergétique mondiale : **les gains en efficacité énergétique n'ont pas mené à une réduction de la consommation (au contraire !)**



Des moteurs plus performants ?



Plus de véhicules, des distances plus longues, et des voitures plus grosses !



Des bâtiments mieux isolés ?



Hausse des consignes de chauffage pour davantage de confort !

C'est pourquoi l'efficacité énergétique doit s'accompagner d'actions de **sobriété** !

Niveau :   

Grand Lac, en tant que territoire alpin, est particulièrement concerné par le réchauffement climatique.

Laquelle de ces affirmations est **fausse ?**

1 Les Alpes se réchauffent 2 fois plus vite que le reste du monde.

3 Le réchauffement climatique entrainera l'augmentation de la population de lynx sur le territoire.

2 À l'avenir, les stations de ski des Bauges auront moins de jour d'ouverture pour le ski que la moyenne des stations d'Alpes du Nord.

4 Le Lac du Bourget a vu sa température annuelle moyenne augmenter de 2°C en 40 ans.

Niveau :   

Parmi ces actions (lancées ou soutenues par Grand Lac), lesquelles ont été élaborées dans le cadre du 1^{er} Plan Climat :

(plusieurs réponses possibles)

1 Des panneaux photovoltaïques installés sur le toit d'Aqualac.

3 Le programme « Je rénove Grand Lac »

2 Clim'Action, l'évènement annuel de la quinzaine du climat.

4 La gratification des trajets de covoiturage sur la plateforme Blablacar Daily



Réponse : 3



Affirmation fautive :

Le réchauffement climatique entrainera l'augmentation de la population de lynx sur le territoire.

Depuis 50 ans, **le lynx est de retour en France et dans les Alpes.**

Ce grand félin sauvage est un excellent allié pour la biodiversité.

Le réchauffement climatique fragilise les forêts, habitat de l'animal, rendant ainsi l'espèce vulnérable.



À retenir :

En tant que territoire alpin, Grand Lac se réchauffe plus vite que le reste de la France et **deux fois plus vite que la moyenne mondiale.**



Réponses : 1 2 3 4

Toutes les réponses !

Lors du **1er Plan Climat de nombreuses actions** ont été engagées, par **Grand Lac, les communes et les partenaires :**



Panneaux photovoltaïques sur la toiture du bassin intérieur d'Aqualac et déploiement d'une stratégie globale pour les équipements sportifs (gymnases) et du site Lepic de Grand Lac.



Lancement de la quinzaine du climat « Clim'action » avec 2 éditions réalisées, à destination du grand public, des communes et des entreprises.



Incitation au covoiturage avec la gratification de trajets (12 856 trajets covoiturés gratifiés en 2025) grâce à l'application BlablaCar daily.



Près de 600 rénovations de maisons et copropriétés financées via le programme Je Rénove Grand Lac.



Niveau :

La mobilité constitue un enjeu majeur de transition écologique à Grand Lac.

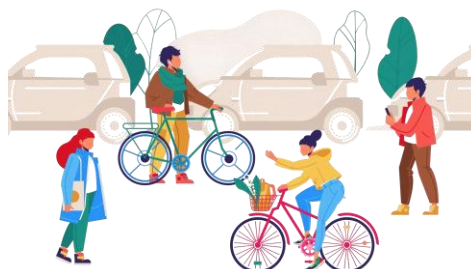
Laquelle de ces affirmations est **fausse ?**

1 Entre 2011 et 2022, le nombre de véhicules en circulation a augmenté 1,7 fois plus vite que le nombre d'habitants.

2 Le développement des mobilités douces présente de nombreux co-bénéfices (*énergie, santé, bien-être, économiques, etc.*).

3 Près de 85% des trajets (en nombre de km parcourus) sur le territoire sont effectués en voiture.

4 Près de 85% des trajets (en nombre de km parcourus) sur le territoire sont effectués en voiture.



Niveau :

Lequel(s) de ces projet(s) / programme(s) sont porté(s) par Grand Lac ?

Plusieurs réponses possibles

1 Grand Lac anime le programme « Parc Cour Vert » de végétalisation des cours d'écoles.

2 Grand Lac propose des vélos électriques à la location longue durée pour les habitant(e)s du territoire.

3 Le programme « Homme et Biosphère » de l'UNESCO.


4 Le Programme Alimentaire Territorial.



Réponse : 4



✘ Affirmation fautive :

81% des habitant(e)s utilisent régulièrement le réseau de bus ONDEA

GRAND LAC
ONDEA Seulement **7% des déplacements** sont réalisés en **transport en commun.** 

Les habitudes de **déplacements** sont largement **dominées par la voiture.**



✓ À retenir : Les mobilités douces présentent de **nombreux bénéfices :**  



Santé & bien-être : 1€ de coûts médicaux économisés pour 1km parcouru à vélo



Economie locale : développement des commerces des centres-villes avec la création d'emplois locaux.



Economique : entretenir un vélo est plus économique que d'entretenir un véhicule.



Climat : amélioration de la qualité de l'air, moins d'espaces naturels consommés...

Et bien d'autres co-bénéfices !

Réponses : 2 3 4

Grand Lac porte les projets suivants :



GRAND LAC
Vélodéa

Vélodéa propose un service de location de vélos électriques, vélo classique, vélos cargo, de 1 jour à 1 an.



En septembre 2025, le territoire de Grand Lac est reconnu **Réserve de Biosphère du Lac du Bourget**, par l'Unesco.



Le Programme Alimentaire Territorial (PAT) décline une série de mesures pour **favoriser l'agriculture locale.** Une nouvelle version du PAT est active depuis 2025 sur Grand Lac.



Le programme « Parc Cour Vert » est animé par le Parc Naturel Régional Du Massif des Bauges !

Niveau : 

Quel programme d'aide financière aux actions de transition écologique pour les habitant(e)s **n'est pas porté** par Grand Lac en 2026 ?

1 Grand Lac accompagne le remplacement de systèmes de chauffage au fuel ou d'anciennes chaudières au bois.

2 Grand Lac finance l'achat de véhicules électriques pour les habitant(e)s du territoire.

3 Grand Lac propose des aides à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.

4 Grand Lac finance les travaux de rénovation énergétique à destination des particuliers.



✘ Affirmation fautive :**Grand Lac ne finance pas l'achat de véhicules électriques pour les habitant(e)s !**

Afin d'améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de GES, Grand Lac co-finance le **remplacement d'anciennes chaudières bois ou chaudières au fuel.**



Depuis 2022, Grand Lac met en place un programme **d'accompagnement à la rénovation énergétique** à destination des propriétaires occupants et des bailleurs.



Afin d'encourager les **économies d'eau sur le territoire**, Grand Lac finance des aides pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.

